1e table ronde : Cas de la Camargue
Présenté par Frédéric Poitou

Nous pouvons d'ors et déjà poser la question d'ordre général : Les 1ers réfugiés climatiques européens seront il en Camargue ?

Point de vue historique

L'Homme, le Rhône et la mer Méditerranée se sont toujours affrontés dans ce territoire, coincé entre les deux bras du Rhône, delta de ce fleuve.
Le delta du Rhône est un édifice jeune de 12 000 ans qui s'est formé par la pénétration et le recul de la mer puis l'édification de flèches de sable.
La Camargue c'est une zone humide, des anciens marécages qui existaient depuis la Rome Antique.
Des digues ont été construites sous Napoléon III pour favoriser l'agriculture et les salins.

Au cours du XX ème siècle, des cultures de riz et de sel se sont implantées grâce à l'irrigation et le drainage des terres.

Alors, que s'est il passé ?

Depuis 1900, la mer est montée de 25 centimètres.
Dans les années 80, nous avons remarqué que le niveau de la mer augmentait à l'époque de quelques millimètres par an si bien que la cote camarguaise a finalement reculé de 200 mètres en 30 ans.

Au niveau mondial, l'augmentation plus rapide depuis la fonte des glaces et à la dilatation (donc à l'augmentation de volume) liée à l'élévation des températures (4,8 millimètres par an) demeurent une des principales causes de cette érosion des côtes. De plus, la concentration du taux de CO2 demeure très élevée, d'autant que le courant marin du golf stream s'affaiblit et les phénomènes extrêmes (tornades, inondations) s'accentuent.
Au niveau de la Camargue, 25% du territoire se situe actuellement en dessous le niveau de la mer et 70% de moins d'un mètre au dessus du niveau de la mer. Les périodes de sécheresse se prolongent peu à peu.
Le débit du Rhône devient de plus en plus faible si bien qu'il y a une baisse du dépôt alluvionnaire, ce qui entraine peu de sables ramené par le fleuve. Les sédiments très fins se tassent au fur et à mesure.

Quelle est la situation actuelle ?

La montée inéluctable du niveau de la mer entraine irrémédiablement l'envahissement d'eau salée dans des milieux généralement en l'eau douce qui va modifier

considérablement la biodiversité et l'écosystème. La faune et la flore risquent d'être bouleversées si bien que les poissons et les crevettes pourraient disparaitre ainsi que les flamants roses.

La mer devrait monter, d'après les recherches scientifiques au delà de deux mètres à la fin du siècle…

La nature s'est s'adaptée autrefois dans un temps qui n'est pas celui qu'on connait aujourd'hui.

Que faut il faire ?

Tout d'abord, la Camargue est une terre de tourisme, c'est même un espace protégé notamment en tant que Parc naturel régional et Réserve nationale de Camargue. Elle abrite un patrimoine vivant exceptionnel et accueille de nombreuses espèces animales et végétales. Il est nécessaire de protéger la nature en responsabilisant les touristes.
Il n'est pas envisageable de construire des nouvelles digues.

Mais surtout, il faut reculer stratégiquement et s'adapter au lieu de lutter contre l'érosion. Cela va également causer la perte de cultures, de terrains et de villages aussi. C'est pourquoi, il est nécessaire mais vital de développer à l'échelle mondiale une adaptation face à cette urgence climatique : Il faut ainsi changer les modes de gouvernance et venir sur des modes plus participatifs avec les populations concernées.

Enfin, l'Europe joue un rôle important face à l'urgence climatique : elle développe notamment sa politique environnementale pour s'adapter face à érosion depuis le Traité de Maastricht et la création en 1993 de l'Agence européenne de l'environnement, à Copenhague.
Nous pouvons compter sur des financements de l'Europe en Région Paca avec le FEDER, FSE,FEADER et POIA-FEDER

L'érosion des côtes en Camargue et plus généralement en Méditerranée entrainera aussi encore la création de domaine viticoles mais aussi beaucoup moins de moustiques, bien connus dans ce territoire !

Intervention de Monsieur le Député de la Xe circonscription des Bouches du Rhône, François-Michel Lambert

Son engagement sur la biodiversité, la raréfaction des ressources et changement climatique date depuis les années 80.

Il faut déjà une réponse à l échelle mondiale. Nous l'avons eu notamment avec la COP21, dialogue avec les USA et la Russie, la Chine, les pays non alignés comme Cuba, et bien sur l'Europe pour réaliser ensemble une force de frappe contre l'urgence climatique.
Mais nous sommes devant un constat alarmant : nous ne pourrons pas empêcher la montée inéluctable de la mer. La nature bouge et bougera en permanence sans oublier que ce seront probablement les plus démunis qui souffriront et qui souffrent de l'impact écologique.

Il est urgent même presque vital d'envisager au plus vite une nouvelle pensée sur l'aménagement du territoire face à cette société très structurée vis-à-vis de l'emploi, d'une politique de logement plus complexe mais aussi d'une démographie différente (10 milliards en 2050 et la France 75 millions)
C'est un enjeu pour nous et pour les futures générations.

Il est nécessaire de créer des partenariats, en particulier des programmes de recherche comme le programme d'adaptation économie circulaire, qui est en fait un programme de recherche métropolitain des enjeux démographiques entre Marseille et Shanghai, le delta proche de Shanghai et celui du Rhône.

Toutefois, il y a un constat amer : il n'y a plus de vrais projets de société, il manque une véritable vision écologique de l'Europe. Cette vision européenne est seulement basée sur le programme spatiale, sur la politique monétaire ou les échanges Erasmus.
Il faut donc un projet de société et une vision sur les enjeux environnementaux.

Intervention de Monsieur Marcel Masson, expert Aménagement du territoire, environnement, risques naturels

Devant cette érosion des côtes, Monsieur Masson reste déçu de cette politique environnementale : certes, il y a eu des missions interministérielles mais peu efficaces. Des travaux ont été effectués, notamment sur les cotes de l'Hérault mais sont appelés à disparaitre. Et il faudra même tout refaire…

Une autre déception : il n'y a surtout pas d'autorités administratifs aptes à prendre en compte ce véritable problème. Un organisme doit prendre des décisions assez vite.
Il faut aussi rappeler une des causes de cette érosion des côtes : le cas de la Camargue, dans le passé, avec son delta, était inondé périodiquement, il y avait les sédiments qui faisaient remonter le niveau de la mer et le tassement naturel des vases et argiles.
De plus, notre société reste très peu intéressée par les aspects et les dimensions scientifiques.
Une « transformation culturelle » doit se developper en France et renforcer aussi les dispositifs publics.

Autres remarques :

Suite à ces deux interventions, la solution est de prendre une stratégie globalisée européenne. La méthode du « Sparadrap », de colmater les brèches sans faire de jeux de mots ne suffit pas.
Il faut à long terme une stratégie en dix, quinze, vingt ans qui puisse tenir la route et qui soit bien entendu transparente
Au niveau européen, au lieu de penser au monde d'une incitation financière, il serait plus prudent de penser à une incitation morale et humaine.

Face à une certaine « hystérisation » d'une hyper compétitivité venant des autres pays du monde comme les Etats Unis ou la Chine, peut on rééquilibrer cette coopération et favoriser ensemble et au niveau mondial un progrès social avec le respect et l'adaptation de nos enjeux environnementaux ?

Intervention de Madame la Députée de la XIVe circonscription Anne-Laurence Petel sur le rapport de la biodiversité

Ce sont en fait les derniers travaux produits par le comité pour l'Economie Verte que Madame la Députée co-préside avec une autre Députée. Ce comité réunit les autorités et parties prenantes concernées par les enjeux de la fiscalité de l'énergie, de l'économie circulaire, de l'eau et de la biodiversité, ainsi que de l'ensemble des outils économiques permettant, en complément des leviers budgétaires et réglementaires traditionnels, de favoriser la transition énergétique.

Ce rapport se concentre principalement sur les recommandations à faire en terme d'urbanisme, fiscalité et pédagogie sur l'artificialisation des terres

Madame la Députée soulève un diagnostic. En effet, l'artificialisation des terres est due à 3 principes: l'imperméabilisation des sols (quasiment doublée en 30 ans), de ce fait la caractéristique des sols n'existe plus,

la perte d'espaces naturels agricoles et forestiers et une forme de densification par l'étalement urbain.
De plus, il y a une crise de l'urbanisation qui, par ailleurs, a été soulevée par la crise des Gilets Jaunes récemment, un problème d'harmonie entre la démographie et l'augmentation de la population.
L'étalement urbain n'ai ainsi pas corrélé à l'augmentation des sols. Cet étalement urbain est du à l'augmentation de l'habitats individuels, des infrastructures de transports, de réalisation de zones commerciales comme des grands hangars de stockage avec la vente de produits via Internet.

Cependant, il demeure pas évident de mesurer cette artificialisation , au détriment de l'agriculture.
On remarque que le nombre de logements vacants a augmenté en 20 ans, 20% de constructions nouvelles.
Il faut alors trouver un outil commun harmonisé, c'est-à-dire trouver un lien entre l'artificialisation et l'usage de l'espace urbain.
La taxe sur les logements vacants n'est pas réellement appliquée : il semble nécessaire de mieux concevoir les villes, notamment les densités harmonieuses pour éviter l'étalement urbain, de penser à une architecture modulable, et enfin harmoniser les réglementations des hauteurs.
Le développement de ces mécanismes permettraient d'inciter à la rénovation urbaine.

Les couts sociaux économiques ne sont pas pris en compte, ce qui donnent les pertes de fonction productive des sols.

Il y a des acteurs aux intérêts contradictoires : les écarts sont encore trop grands entre le prix du foncier, les usages agricoles ou non puis le centre ville et périphérie.
Les espaces doivent être gérés en complémentarité et non en concurrence.

Les outils existent depuis les années 2000 mais restent mal utilisés. Il faut encourager par exemple une échelle du PLU intercommunal et donc une gestion dans le PLU de façon complémentaire.
Le rôle des élus dans le développement durable est également non négligeable, ils doivent inciter à cette cohésion environnementale.

Nous avons donc une partie fragmentée de ces enjeux de biodiversité. Il n'y a pas de véritables articulations, ni de vision d'emplois de ces espaces urbains, agricoles ou forestiers.

Pour conclure sur ce rapport, il est urgent de travailler les espaces complémentaires usages, de mesurer les enjeux climatiques à chaque fois qu'on urbanise, de valoriser la préservation et d'assurer l'autonomie alimentaire.

2e table ronde animée par Pedro Albuquerque
le rôle des villes dans le développement durable.

Le développement durable est une conception de la croissance économique qui s'inscrit dans une perspective de long terme et qui intègre les contraintes liées à l'environnement et au fonctionnement de la société. Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs propres.
Cette notion s'est imposée à la suite de la prise de conscience progressive, depuis les années 1970, de la finitude écologique de la Terre, liée aux limites planétaires sur le long terme.
Pour le développement durable, il y a certes des progrès énormes mais aussi des énormes problèmes, çà évolue mais pas assez.

Nous faisons déjà un point sur les pays très performants :
La région la plus développée du monde au point de vue du développement durable reste les pays du Nord de l'Europe viennent ensuite quelques pays de la Commonwealth comme le Canada, Australie ou la Nouvelle Zélande.
Nous pouvons nous poser la question : le bonheur est-il lié au développement durable ? Il n'y a pas de bonheur sans avoir de développement durable.
L'Agenda 2030 de l'ONU prévoit 17 objectifs de développement durable avec notamment les villes et communautés durables en 11e position.
On remarque que 95% de la croissance de la population urbaine mondiale se fera dans les pays en voie de développement dans les décennies à venir.
Cependant, la pollution urbaine atmosphérique de plus en plus courante, ce qui provoque des millions de décès, 600 000 décès prématurés dans le monde dont 40 000 en France.
On note la présence du Conseil National de l'Information Statistique CNIS

Intervention d'Emmanuelle Champaud : « CEO TOTEM mobi » service d'auto-partage électrique (Twizy)

Un seul constat : ce n'est pas le problème de la voiture ni du diesel, c'est l'utilisation d'un type, d'un mode de déplacement qui n'est pas compatible avec la densité.

La mobilité évolue rapidement comme la téléphonie.
En 2030, 1km sur 3 sera parcouru en auto-partage, en co-voiturage, transport en commun.

A Marseille, les voitures électriques existent toujours notamment pour faire un trajet centre ville de 20km, c'est correct.
On prévoit plusieurs voiture Totem, déjà 163 à Marseille, 30 à Montpellier, bientôt à Avignon.
Toutefois, il y avait Autolib, un modele économique mais prix d'usage très couteux, donc pas rentable.

C'est quoi déjà Totem Mobi : c'est le quart du prix des services d'auto-partage. C'est une petite voiture sous la forme de quadricycle. La recharge se fait en 2 heures.
Cela fait 50 fois moins chère que ce qu'Autolib avait besoin.

Une application a été créée, le stationnement se fait dans des zones vertes, avec un emplacement légal puis la publicité sur la voiture, sous la forme de sponsors, permet d'alléger les coûts.
Les gens qui n'ont pas de voiture utilisent Totem et le combine même avec les transports en commun.
C'est en fait un auto-partage collaboratif c'est-à-dire de demander à notre communauté d'avoir une bonne qualité de service avec des sous traitance de nettoyage, de réparation.

Des accords de points de charge ont été signés avec les petits commerces, les facultés, les hôpitaux. Une place en voirie équivaut à 4 voitures en stationnement.

Résultat : 800 inscrits en février 2018. Un an après, nous avons 8700 inscrits.
200 nouveaux inscrits à Marseille par semaine.

Totem Moby connait une croissance rapide, ce type d'auto-partage se vulgarise et c'est très bien !

Intervention de Jocelyne et Bruno Boulnois : Carrefour citoyen

C'est proposer un système symétrique où comment permettre aux citoyens d'être au cœur de la gouvernance d'une ville durable comme sur Aix en Provence :

- Essayer de cadrer, d'harmoniser pour aller vers des changements de mode de vie dans la durée.
-Sortir de nos idées fixes et de ne pas rester centrer sur nous-mêmes en définissant un bien commun.
-C'est en vue du Grand Débat National notamment cela touche les 4 thèmes de ce débat.

Il faut donc rééquilibrer les transports routiers et ferroviaires, optimiser les transports en commun, éviter tout type de gaspillage, developper les énergies renouvelables dont le solaire, favoriser l'investissement énergétique.

Autres remarques :

Dans le transport en marchandises, Union Européenne veut réduire les émissions de CO2
Pour les réduire, il faut travailler sur les bio énergies en Europe.
Le ravitaillement de ces véhicules (hydrogène notamment ou électrique) demeure fragile pour un poids lourd à cause de sa batterie et son autonomie assez faible.
Le choc pétrolier du point de vue des transports de marchandises. dans les années 70 a été moins important en France grâce aux chemins de fer.
Nous sommes obligés de chercher des modèles alternatives, en créant beaucoup plus et en incitant la création de stations de recharges. Il faut que des stations de service avec des concessions ont un cahier des charges qui soient imposés, ce style de stations de recharges, sur les autoroutes notamment.